

De la rue à la mer :

Les nouvelles politiques de l'informel en Tunisie

Soufiane Jaballah

Le Forum Tunisien
pour les Droits Economiques et Sociaux

Mai 2024

De la rue à la mer :

Les nouvelles politiques de l'informel en Tunisie

Soufiane Jaballah

Le Forum Tunisien
Pour les Droits Economiques et Sociaux

Mai 2024

Achévé d'imprimer en Mai 2024 sur les presses du FTDES

Introduction	9
Le cas tunisien après le 25 juillet 2021 : Lutte sans merci contre l'émigration et immigration informelles !	17
Et pour ces précaires qui restent ici ? On interdit l'économie de rue !	31
L'informel : Migration et économie	35
1. Interdire l'économie informelle de rue en Tunisie : ouvrir la boîte de Pandore ?	37
2. Vers une nouvelle compréhension de l'informel en Tunisie, en migration et en économie, pour mieux appréhender l'impact possible de la politique de l'éradication	41
3. La politique de restriction de l'informel : Impact sur la classe du 'Précaire'	50
4. D'une déviance non criminelle à une déviance criminelle: l'économie souterraine comme résultat de la nouvelle politique du 25 juillet 2021	55
Repenser les politiques de gestion de l'informel en Tunisie : esquisse des alternatives et de solutions	65

Abstract

This policy paper scrutinizes the newly established Tunisian policy post-July 25, 2021, with a focus on its security-centric approach towards informal street economy and informal migration. This sociological analysis highlights a starkly security-oriented orientation that marks a significant turning point in managing these crucial social and economic phenomena affecting large segments of the Tunisian population.

The seizure of power by President Kais Saied on July 25, 2021, initiated a period of profound political transformation in Tunisia. The approach taken by the new regime towards the informal street economy and informal migration is characterized by efforts to eradicate rather than regulate or integrate these activities into the formal economy. This radical policy is part of a "strategic partnership" with the European Union, signed on July 16, 2023, which primarily aims to combat irregular migration and provide economic support to Tunisia amidst severe economic challenges.

The impacts of this security policy are manifold and profound. Regarding the informal street economy, the government has undertaken measures to eliminate unregulated street markets, perceived as sources of disorder and unfair competition for formal businesses. These markets often represent the sole livelihood for informal vendors who, lacking alternatives, depend on selling goods in public spaces.

Concurrently, informal migration is addressed from a strictly security perspective, where irregular migrants, especially those from Sub-Saharan Africa passing through Tunisia, are viewed as threats to public order and

national security. This perception is amplified by political rhetoric often linking informal migration to risks of radicalization and criminality, although this link is not consistently supported by empirical studies.

The author vigorously critiques this approach by shedding light on the disastrous social consequences for the most vulnerable populations. The eradication of the informal economy without offering real economic alternatives not only pushes individuals deeper into precarity but also risks enhancing informal migration as a survival strategy in an increasingly hostile local environment.

Jaballah calls for a reevaluation of these policies, recommending a more empathetic and integrated approach that recognizes the economic and social contributions of the informal economy as well as the complex realities of migration. He suggests that more nuanced policies could facilitate a gradual integration of these sectors into the formal economy, thereby enhancing economic stability and social cohesion while reducing the incentives for irregular migration.

In conclusion, the paper advocates for a paradigm shift in Tunisian policy post-July 25, 2021, from a logic of repression to one of regulation and support, acknowledging the needs and rights of individuals engaged in the informal economy and migration.

Key words

Tunisia, July 25, 2021, Public Policy, Informal Migration, Informal Economy, Street Economy.

Résumé

Ce Policy paper examine la nouvelle politique tunisienne instaurée après le 25 juillet 2021, en se focalisant sur son approche sécuritaire vis-à-vis de l'économie informelle de rue et de la migration informelle. Cette analyse sociologique souligne une orientation radicalement sécuritaire qui marque un tournant significatif dans la gestion de ces phénomènes sociaux et économiques cruciaux pour de larges segments de la population tunisienne. La prise de pouvoir par le président Kais Saïed le 25 juillet 2021 a inauguré une période de transformation politique profonde en Tunisie. L'approche adoptée par le nouveau régime vis-à-vis de l'économie informelle de rue et de la migration informelle se distingue par une tentative d'éradication plutôt que de régulation ou d'intégration de ces activités dans l'économie formelle. Cette politique radicale s'inscrit dans le cadre d'un "partenariat stratégique" avec l'Union européenne, signé le 16 juillet 2023, qui vise principalement à lutter contre l'immigration irrégulière et à fournir un soutien économique à la Tunisie face à des difficultés économiques sévères.

Les impacts de cette politique sécuritaire sont multiples et profonds. En ce qui concerne l'économie informelle de rue, le gouvernement a entrepris des mesures pour éliminer les marchés de rue non réglementés, perçus comme des sources de désordre et de concurrence déloyale pour les commerces formels. Ces marchés sont souvent le seul moyen de subsistance pour les vendeurs informels qui, faute d'alternatives, dépendent de la vente de marchandises dans les espaces publics.

Parallèlement, la migration informelle est abordée sous un angle strictement sécuritaire, où les migrants irréguliers, notamment ceux venant de l'Afrique

subsaharienne et passant par la Tunisie, sont considérés comme une menace à l'ordre public et à la sécurité nationale. Cette perception est exacerbée par une rhétorique politique qui associe souvent l'immigration informelle à des risques de radicalisation et de criminalité, bien que cette association ne soit pas systématiquement étayée par des études empiriques.

L'auteur critique vigoureusement cette approche en mettant en lumière les conséquences sociales désastreuses pour les populations les plus vulnérables. L'éradication de l'économie informelle sans offrir de véritables alternatives économiques pousse non seulement les individus plus profondément dans la précarité, mais risque également d'accentuer la migration informelle comme stratégie de survie face à un environnement local de plus en plus hostile.

Jaballah appelle à une réévaluation de ces politiques, en recommandant une approche plus empathique et intégrée qui reconnaisse les contributions économiques et sociales de l'économie informelle ainsi que les réalités complexes de la migration. Il suggère que des politiques plus nuancées pourraient favoriser une intégration progressive de ces secteurs dans l'économie formelle, améliorant ainsi la stabilité économique et la cohésion sociale, tout en réduisant les incitations à la migration irrégulière.

En conclusion, le paper plaide pour un changement de paradigme dans la politique tunisienne post-25 juillet 2021, en passant d'une logique de répression à une logique de régulation et de support, en reconnaissant les besoins et les droits des individus engagés dans l'économie informelle et la migration.

Mots clés

Tunisie, 25 juillet 2021, politiques publiques, Migration informelle, économie informelle, économie de rue.

INTRODUCTION

Dans les économies capitalistes “fortes, développées et prospères”, l'économie informelle persiste malgré l'arsenal institutionnel et juridique en place, ainsi que le développement économique et social¹. Cependant, sa présence est nettement moins prédominante et son impact moins influent que dans les pays en développement². Cette économie est souvent perçue avec méfiance, même si elle ne représente qu'une petite fraction de l'économie³. Cette attitude s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, l'évasion fiscale est une préoccupation majeure, car l'économie informelle échappe souvent à la fiscalité, privant ainsi l'État de ressources essentielles pour financer des services publics tels que l'éducation, la santé et les infrastructures⁴. De plus, les entreprises informelles opèrent souvent sans respecter les mêmes normes et réglementations que les entreprises formelles, créant ainsi une concurrence déloyale qui peut nuire aux entreprises “légitimes”⁵. Les travailleurs informels sont également confrontés à des défis en termes de protection sociale, avec un accès limité à la sécurité sociale, aux prestations de retraite et à d'autres avantages sociaux, les rendant plus

¹ M. Todaro et al. "The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries." *Population and Development Review*, 16 (1990): 591. <https://doi.org/10.2307/1972847>.

² *Idem*.

³ Shu Yu, Dana Vorisek, *Cinq raisons de s'inquiéter du poids de l'économie informelle*, Banque Mondiale Blogs, publié le 20 MAI 2021. URL: <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/cinq-raisons-de-sinquieter-du-poids-de-leconomie-informelle>.

⁴ D. Usher et al. "Tax Evasion and the Marginal Cost of Public Funds." *Economic Inquiry*, 24 (1986): 563-586.

⁵ Armenia Androniceanu et al. "*The interdependence between fiscal public policies and tax evasion*." *Administratie si Management Public* (2019)

vulnérables en cas de difficultés économiques⁶. En outre, le caractère clandestin de l'économie informelle rend difficile sa mesure et sa surveillance, ce qui complique la mise en place de politiques efficaces pour la réguler⁷.

Encadré terminologique

Dans les lignes suivantes, nous allons alterner entre nos travaux empiriques sur l'informel en Tunisie et les ressources disponibles dans la littérature sociologique, anthropologique et économique pour définir les différentes facettes de l'économie informelle. À cet égard, il est essentiel de distinguer les différents types d'activités économiques. D'une part, il y a l'économie formelle, qui est légale et fiscalisée⁸. D'autre part, il y a l'économie grise, qui est formelle mais où l'évasion fiscale, l'emploi sans contrats et non déclaré sont présents⁹. Ensuite, il y a l'économie de l'ombre qui ne se limite pas aux activités illégales, mais recouvre également le revenu non déclaré tiré de la production de biens et services légaux, dans le cadre de

⁶ Garello, P. 2018. Économie de la médiation et coût de la justice. In Leborgne, A. (Ed.), *La médiation civile : alternative ou étape du procès ?* Aix en Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille.

⁷ Sarah Brayne et al. "Surveillance and System Avoidance." *American Sociological Review*, 79 (2014): 367 - 391.

⁸ 'L'économie formelle obéirait à des lois économiques, respecterait une division du travail, et un partage entre les lieux de production, les services et l'habitat. Bref, elle s'inscrit dans un espace social ordonné qui ne peut guère être autre que la ville située dans une économie nationale. Ainsi l'économie formelle ne serait que l'économie normale du développement capitaliste dans le cadre des États nationaux maîtrisant la croissance de la population urbaine.' Référence : « Société formelle ou organique et société informelle », Le Maghreb de traverse. Sous la direction de Galissot René. Éditions Bouchène, 2000, pp. 77-84.

⁹ Kaže, Valters, R. Škapars, et G. Bolinskis. "Consumer Social Values Behind the Grey Economy." *Intellectual Economics*, vol. 5, 2011, pp. 416-433. ; Madžar, L. "Gray economy in Serbia in light of tendencies in European countries." 2013, pp. 56-77.

transactions monétaires ou d'opérations de troc¹⁰. Puis, il y a l'économie informelle¹¹, englobant par exemple, en Tunisie, l'économie de la frontière (la contrebande de marchandises frontalières), l'économie de rue (le service de vente de ces marchandises) et l'économie circulaire/ gestion des déchets ou les chiffonniers des poubelles,¹². Cette économie est entièrement illégale, non fiscalisée et non contractuelle, mais elle est régulée politiquement et sécuritairement par l'État de manière indirecte. Enfin, il y a l'économie souterraine, qui est une forme d'économie informelle mais auto-régulée sans l'intervention et le contrôle de l'État (on peut ici inclure l'immigration non réglementée)¹³. Cette dernière est souvent associée à des pratiques criminelles et mafieuses¹⁴.

¹⁰ Friedrich Schneider avec la collaboration de Dominik Enste, *Sous la protection de l'ombre : La croissance de l'économie souterraine*, Dossiers économiques numéro 30, fonds monétaire international, 2002.

¹¹ Selon Yvon Pesqueux, ‘*l'économie informelle se situe également en dualité des défaillances de l'État qui promulgue et établit des mécanismes de contrôles sans avoir les capacités pour les mettre en œuvre tant pour ce qui concerne le prélèvement des impôts et taxes que sur celui du respect des normes générales de fonctionnement de la société (droits de propriété, conditions de travail, état sanitaire, qualité des produits, etc.) et celui de la fourniture des services dont il a la charge (infrastructures, sécurité, etc.). C'est pourquoi il est courant de séparer les activités formelles des informelles sur le seul critère du paiement des impôts et taxes et, par extension, sur l'enregistrement auprès de l'administration (fiscale notamment). L'économie informelle peut se définir comme un domaine où les activités ne sont pas régies par une législation économique mais que la notion ne vaut qu'en tension avec l'existence d'une économie formelle*’. Référence : Pesqueux, Yvon. « L'économie informelle, une bonne « mauvaise pratique » ? », *Revue française de gestion*, vol. 228-229, no. 9-10, 2012, pp. 217-229.

¹² Jabllah, Soufiane, *le souk informel de la rue d'Espagne ou le curriculum de l'économie de rue en Tunisie* (dir.), Éditions Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux, Tunis, 2022.

¹³ Yvon Pesqueux, *op. cit.*

¹⁴ *Idem.*

D'autre part, bien que l'émigration informelle soit rare dans les pays riches, grâce à la facilité de déplacement qu'offrent leurs passeports, l'immigration informelle reste un défi constant. Ce phénomène est principalement observé dans les pays du Sud, caractérisés par des économies sous-développées et des niveaux de pauvreté élevés¹⁵. Cette immigration informelle est souvent considérée comme un défi pour les pays du Nord, et plusieurs raisons expliquent leurs préoccupations.

Encadré terminologique : Migration, émigration et immigration

Dans ce texte, nous utilisons les termes "migration", "émigration" et "immigration" pour décrire de manière précise différents aspects du phénomène migratoire formel et informel en Tunisie¹⁶.

Migration : Migrer désigne le mouvement volontaire de personnes ou de groupes de personnes d'une région à une autre, ou d'un pays à un autre, souvent motivé par des facteurs économiques, politiques, ou culturels. Employé ici comme un terme global¹⁷, il englobe à la fois l'émigration et l'immigration, fournissant un cadre pour discuter des mouvements de populations à travers les frontières.

¹⁵ A. Afolayan et al. "Issues and Challenges of Emigration Dynamics in Developing Countries." *International Migration*, 39 (2001): 5-38.

¹⁶ P. Fitzgerald et al. "A Three-Way Process: Immigration, Internal Migration and Emigration." (2008): 34-61. https://doi.org/10.1057/9780230581920_3.

¹⁷ J. Brannen et al. "Contexts and Experiences of Migration." (2015): 48-77. https://doi.org/10.1057/9781137379672_4.

Émigration : Émigrer désigne l'action de quitter son pays d'origine pour s'établir de manière permanente dans un autre pays. Le préfixe "é-" dans ce terme est une forme de "ex", qui exprime l'idée de sortir de quelque part. Ainsi, le terme émigrer est utilisé en référence au pays d'origine¹⁸. Dans notre texte, ce terme est spécifiquement utilisé pour désigner les Tunisiens qui migrent de manière informelle vers l'Europe. Il se concentre sur le départ des individus de leur pays d'origine.

Immigration: Immigrer consiste à entrer dans un pays étranger afin de s'y établir durablement ou de manière permanente. Le préfixe "im-" dans ce mot est une forme de "in", qui veut dire "dans" ou "à l'intérieur". Par conséquent, le terme immigration se rapporte au pays d'accueil¹⁹. Dans ce texte, nous employons ce terme pour évoquer la manière dont l'Europe perçoit les Tunisiens qui entrent sur son territoire. Ce concept inclut également la description de la migration des Subsahariens vers la Tunisie, en reconnaissant les défis et les réalités auxquels ces migrants sont confrontés lorsqu'ils arrivent dans ces régions.

Cette distinction terminologique aide à mieux comprendre les différents prismes à travers lesquels les phénomènes migratoires sont examinés et discutés dans notre analyse.

¹⁸ U. Yakovenko et al. "THE ESSENCE OF MIGRATION AS A SOCIO-ECONOMIC CATEGORY AND ITS CLASSIFICATION." *Visnyk of Donetsk National University of Economics and Trade named after Mykhailo Tugan-Baranovsky* (2020). <https://doi.org/10.33274/2079-4819-2020-72-1-111-120>.

¹⁹ W. Cornelius et al. "Controlling immigration : a global perspective." *Foreign Affairs*, 75 (1996): 143. <https://doi.org/10.2307/20047502>.

Tout d'abord, sur le plan politique, l'immigration informelle peut être exploitée à des fins électorales, en particulier dans un contexte de montée du racisme et de la xénophobie²⁰. Les politiciens peuvent utiliser la peur de l'immigration pour gagner des votes en promettant des mesures strictes contre l'immigration²¹, même si cela ne résout pas nécessairement les problèmes sous-jacents.

De plus, sur le plan sécuritaire, l'immigration informelle a été traitée par des partis et cercles de l'extrême droite en Europe occidentale comme un risque pour la sécurité nationale²², en particulier dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, bien que cela ne repose pas sur des confirmations scientifiques. Au contraire, des études contredisent cette idée²³.

Néanmoins, surtout en France et en Europe occidentale, le discours et l'action politique de l'extrême droite ont influencé les politiques sécuritaires des gouvernements²⁴. Ces derniers, dans leurs

²⁰ Jaballah, Soufiane, *EU-Tunisian Policy of Managing Migration Across the Mediterranean: Addressing Regular and Irregular Flows*, Arab Reform Initiative, Paris, 2023.

²¹ Van Der Linde, Irene, *UE-Tunisie : Pourquoi les néerlandais ont été contraints de conclure un accord avec un autocrate !* publié 22 Dec 2023, URL : <https://nawaat.org/2023/12/22/ue-tunisie-pourquoi-les-neerlandais-ont-ete-contraints-de-conclure-un-accord-avec-un-autocrate/>

²² Schain, M. (2006). The extreme-right and immigration policy-making: Measuring direct and indirect effects. *West European Politics*, 29, 270 - 289.

²³ Forrester, Andrew C., et al. "Do Immigrants Import Terrorism?" *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 166, Oct. 2019, pp. 529-543.

²⁴ Didier Bigo, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits* [En ligne], 31-32 | printemps-été 1998, mis en ligne le 16 mars 2006,

discours et leurs politiques officielles, commencent également à craindre que des individus non contrôlés traversent les frontières de manière illégale, potentiellement pour commettre des actes terroristes²⁵. Cette nouvelle politique établit une causalité directe entre l'immigration informelle et la radicalisation violente sans s'appuyer sur des études scientifiques²⁶.

En réponse à ces préoccupations, électorales et sécuritaires, les grands États occidentaux mettent en place des politiques visant à combattre à la fois l'immigration formelle et informelle, en renforçant les contrôles aux frontières mais aussi en durcissant les lois sur l'immigration²⁷. Cependant, malgré ces mesures, l'immigration continue²⁸, alimentée en partie par les besoins démographiques et économiques des pays du Nord, en particulier en ce qui concerne la main-d'œuvre qualifiée et les cerveaux drainés des pays du Sud²⁹.

À fortiori, selon les statistiques de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de 2020³⁰, bien que la grande majorité des

consulté le 01 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/539> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.539>

²⁵ O. Potyomkina et al. "Foreign Terrorist Fighters as a Factor of Securitization of the EU Migration Policy." *World Economy and International Relations* (2021).

²⁶ V. Bove et al. "Does Immigration Induce Terrorism?" » *The Journal of Politics*, 78 (2016): 572 - 588.

²⁷ Jaballah, Soufiane, *op. cit.*

²⁸ ONU Migration, État de la migration dans le monde 2020, URL : <https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2020-interactive/?lang=FR>

²⁹ *Idem.*

³⁰ *Idem.*

individus continuent de résider dans leur pays de naissance, seulement une personne sur trente choisit de s'installer ailleurs³¹. Cependant, les chiffres révèlent une tendance croissante à la migration internationale, avec 281 millions de personnes vivant dans un pays autre que celui où elles sont nées en 2020³², ce qui représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes.

Cette dynamique approfondit davantage la crise du tiers monde, en privant ces pays de ressources humaines précieuses nécessaires à leur développement. Ainsi, bien que l'émigration informelle soit moins répandue dans les pays riches, elle reste un enjeu complexe qui reflète les inégalités économiques et sociales mondiales.

En se concentrant sur le cas tunisien, notamment après le changement politique radical survenu le 25 juillet 2021, nous aborderons, ci-après, les raisons et les modalités de la nouvelle politique concernant l'émigration informelle (des tunisiens) et l'immigration informelle (essentiellement des subsahariens) ainsi que l'économie informelle de rue. Il s'agit d'une politique radicalement sécuritaire qui ne régule plus politiquement la réalité informelle mais qui cherche à l'éradiquer complètement sans pour autant fournir d'alternatives viables.

³¹ *Idem.*

³² *Idem.*

01

Le cas tunisien après le 25 juillet 2021

LUTTE SANS MERCI CONTRE L'ÉMIGRATION ET L'IMMIGRATION INFORMELLES !

Depuis le 25 juillet 2021, la Tunisie a mis en œuvre une nouvelle politique migratoire, en partie grâce à un "partenariat stratégique" : le « *Mémorandum* » avec l'Union européenne, un accord signé le 16 juillet 2023, axé sur la lutte contre l'immigration irrégulière et le soutien au pays face à des difficultés économiques sévères³³. Selon les déclarations de la partie européenne et du texte communiquant l'accord, cet accord vise principalement à lutter contre l'immigration informelle et à apporter un soutien économique à la Tunisie³⁴. Cependant, même après la révolution de 2011, le processus de transition démocratique n'a pas abouti à une politique favorable à la migration et aux droits de mobilité en Tunisie malgré les efforts de la société civile³⁵. Dans le processus de la transition démocratique, la période précédant le coup constitutionnel du 25 juillet 2021, soit entre octobre 2019 et le 24 juillet 2021, a été marquée par un changement qualitatif dans la politique

³³ La Tunisie et l'UE signent un "partenariat stratégique" sur l'économie et la politique migratoire, magazine en ligne L'orient le jour, publié le 16 juillet 2023. URL : <https://www.lorientlejour.com/article/1343648/la-tunisie-et-lue-signent-un-partenariat-strategique-sur-leconomie-et-la-politique-migratoire.html>

³⁴ Tababi, Khaled. Le mémorandum entre la Tunisie et l'Union Européenne, : vers un renforcement de la dépendance, de l'autoritarisme et de l'Europe forteresse ? *European Council of Refugees and Exiles working paper*, 20 (2023).

³⁵ Katharina Natter et al. "Tunisia's migration politics throughout the 2011 revolution: revisiting the democratisation–migrant rights nexus." *Third World Quarterly*, 43 (2021): 1551 – 1569 ; Riadh Ben Khalifa, «L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011», *Hommes & migrations* [En línea], 1303 | 2013, Publicado el 23 enero 2014, consultado el 01 marzo 2024. URL: <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2594>; DOI: <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2594>

migratoire, défavorable à la migration informelle³⁶. Pendant cette période, bien que le président Kais Saïed soit devenu président, le pouvoir politique demeurait principalement entre les mains du gouvernement et du parlement, et non du président. Par ailleurs, dans le contexte post-révolutionnaire de l'après-2011, une seule action relativement empathique envers l'émigration informelle a été entreprise par Béji Caïd Essebsi, alors Premier ministre. Il a réussi à négocier avec le gouvernement italien un accord officieux stipulant la régularisation de 22 000 immigrés tunisiens arrivés en Italie après le 14 janvier 2011³⁷. Ce dernier a pu négocier avec Berlusconi la permission aux "harragas" de bénéficier d'un permis de séjour de six mois leur permettant de circuler librement dans la zone Schengen³⁸. En contrepartie, le gouvernement tunisien s'est engagé à rapatrier les immigrés tunisiens irréguliers qui arriveraient en Italie à partir du 6 avril 2011. D'après les statistiques du ministère de l'intérieur tunisien, 4 453 Tunisiens ont été expulsés d'Italie en 2011³⁹.

Actuellement, les Tunisiens dépourvus de ressources culturelles, relationnelles et économiques, incapables de mener une vie digne dans

³⁶ جاب الله، سفيان، الشعب يُريد: عودة الدولة أم صيرورة الثورة أم كالتاهما معا؟، إصدارات المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية، تونس، 2021، ص 59-63.

³⁷ État des lieux sur les migrants disparus en Tunisie, rapports du Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux, 2018.

³⁸ *Idem.*

³⁹ *Idem.*

leur pays, risquent de se voir refuser tout voyage, qu'il soit légal (refus de visas)⁴⁰ ou illégal (interdiction d'immigrer informellement), sans qu'aucune alternative ne leur soit offerte. De plus, ceux qui parviennent à immigrer informellement sont acceptés par l'État tunisien pour leur expulsion ou leur rapatriement une fois arrivés en Europe, dans le cadre d'une coopération avec les autorités européennes⁴¹. En effet, et d'après les données officielles du gouvernement italien, environ 146 000 individus ont atteint l'Italie par voie maritime l'année dernière, entre janvier et novembre, marquant ainsi une augmentation de 65 % par rapport à la même période en 2022⁴². La moitié de ces arrivées ont été enregistrées au départ des côtes tunisiennes⁴³. Dans le même temps, les autorités des garde-côtes tunisiens ont déjoué les tentatives de près de 70 000 individus – soit le double du nombre enregistré en 2022 – pour

⁴⁰ En Tunisie, on observe une augmentation significative des demandes de visas à destination de l'Europe. La France se positionne en tête des pays sollicités, avec un nombre dépassant les 170 000 demandes en 2019. Parallèlement, les taux de refus émis par les consulats européens connaissent une hausse continue : en moyenne, le taux de refus était de seulement 12,04 % en 2012, mais il atteint 24,3 % en 2019. Référence : Julia Teradot, "Visa Schengen, voyage au bout de l'humiliation", REPORTAGE Inkyfada, publié/mise à jour le 22 juin 2023. URL : <https://inkyfada.com/fr/2023/06/22/visa-voyage-humiliation-tls-tunisie/#:~:text=En%20Tunisie%2C%20les%20demandes%20de,24%2C3%25%20en%202019.>

⁴¹ Tababi, Khaled. *op.cit.*

⁴² Le Courrier de l'Atlas, "Rétention de migrants : un tribunal tunisien rend une décision historique", 8 décembre 2022. URL : <https://www.infomigrants.net/fr/post/54306/tunisie--quelle-politique-migratoire-pour-2024>

⁴³ *Idem.*

traverser la Méditerranée⁴⁴. En 2022, la Tunisie a allongé la durée maximale de la rétention administrative des migrants irréguliers de 30 à 90 jours, dans le but d'améliorer l'exécution des mesures d'éloignement⁴⁵.

Selon Frontex, le nombre d'expulsions de Tunisiens des pays de l'UE est passé de 1492 en 2020 à 2559 en 2022⁴⁶. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des expulsions depuis l'Italie, qui représentaient 90 % des expulsions de Tunisiens en 2022⁴⁷. Les expulsions depuis la France et l'Espagne ont également augmenté, mais dans une moindre mesure⁴⁸.

Selon Eurostat, le nombre de décisions d'éloignement prises à l'encontre de Tunisiens par les autorités des pays de l'UE était de 12 800 en 2020 et de 15 400 en 2022. Le taux d'exécution de ces décisions était de 11,7% en 2020 et de 16,6% en 2022. L'Italie, la France et

⁴⁴ *Idem.*

⁴⁵ *Idem.*

⁴⁶ *Idem.*

⁴⁷ *Idem.*

⁴⁸ Frontex. "EU's external borders in 2022: Number of irregular border crossings highest since 2016." News release, 13 janvier 2023. URL : <https://www.frontex.europa.eu/media-centre/news/news-release/eu-s-external-borders-in-2022-number-of-irregular-border-crossings-highest-since-2016-YsAZ29>

l'Allemagne étaient les principaux pays ayant pris et exécuté des décisions d'éloignement à l'encontre de Tunisiens⁴⁹.

Quant aux ressortissants subsahariens, le président a publiquement annoncé une politique de non-accueil en raison de la situation illégale de leur séjour et par méfiance envers un prétendu complot mondial visant à les enraciner en Tunisie⁵⁰. Cette nouvelle politique, associée aux déclarations du président qui exprime son opposition à l'émigration des ingénieurs, médecins, cadres et autres talents tunisiens, marque un tournant significatif. Le président qualifie cette migration vers le nord de "*Saison de la migration vers le nord- موسم الهجرة إلى الشمال*", en référence au célèbre roman de Taieb Salah, et la voit comme une "émigration au détriment de la Tunisie", illustrant une fuite de cerveaux et de

⁴⁹ Soutien de Frontex à la gestion des frontières extérieures: pas assez efficace jusqu'ici ». Rapport spécial 08/2021. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2021. URL : <https://op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/frontex-8-2021/en/>

⁵⁰ Le 21 février 2023, le président Kaïs Saïed de Tunisie a dirigé une réunion du Conseil de sécurité nationale pour discuter des mesures urgentes nécessaires afin de contrer le problème de 'l'immigration clandestine' des ressortissants d'Afrique subsaharienne. Au cours de cette réunion, il a exprimé des opinions fermes concernant les migrants subsahariens, les décrivant en termes sévères et accusateurs. Il a qualifié leur présence de défi majeur, évoquant des préoccupations liées à la sécurité nationale, notamment des incidents de violence, de criminalité et d'autres comportements inacceptables. De plus, le président a évoqué la nature criminelle de cette immigration, suggérant qu'elle était orchestrée dans le but de modifier délibérément la composition démographique de la Tunisie et de menacer son identité culturelle arabo-musulmane. Il a appelé à une stricte application des lois régissant le statut des étrangers et le franchissement illégal des frontières dans le pays. Source : Site officiel de la présidence de la république tunisienne. URL : <https://shorturl.at/amBKV>

compétences. En conséquence, il souligne la nécessité d'améliorer les conditions de vie en Tunisie pour retenir ces talents essentiels⁵¹. Ainsi, la Tunisie adopte une nouvelle orientation en matière de politique migratoire, se positionnant clairement contre la considération de la migration comme solution socio-économique. Cela concerne tant l'émigration des Tunisiens, qu'elle soit formelle (compétences spécialisées) ou informelle (les populations les plus précaires), que l'immigration informelle des Subsahariens⁵².

Quant à l'immigration informelle des ressortissants subsahariens vers la Tunisie, considérée comme un pays de passage obligé vers l'Europe, elle est déterminée, depuis quelques années, par divers facteurs. Géopolitiques, militaires, sécuritaires, économiques et climatiques, ces éléments contribuent à la complexité des mouvements migratoires. Les guerres civiles et les coups d'État militaires sont des phénomènes prévalents en Afrique subsaharienne, exacerbés par des conflits ethniques, la pression démographique, le chômage et l'instabilité politique⁵³. En parallèle, des inégalités ethniques significatives peuvent

⁵¹ Vidéo du président lors d'une visite à un hôpital, discutant avec un médecin chef de service.URL: https://youtu.be/_GFxVDN719I?si=4jFJnL62WOj5MFrc

⁵² Allocution du Président tunisien Kais Saïed à l'occasion de la conférence internationale sur la migration, tenue à Rome le 23 juillet 2023. Pour accéder à l'enregistrement vidéo du discours, consulter le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=edaibdvnAvU>

⁵³ A. Adepoju et al. "Emigration dynamics in Sub-Saharan Africa." *International migration*, 33 3-4 (1995): 315-90 .

encourager les coups d'État, surtout dans des contextes de faible inégalité au sein des groupes ethniques⁵⁴. L'Afrique subsaharienne est souvent associée aux taux les plus élevés de pauvreté, de chômage et de famine, ces facteurs étant des moteurs essentiels de l'émigration⁵⁵. De plus, les changements climatiques exacerbent les défis migratoires en Afrique subsaharienne, impactant les modes de vie dépendant de l'agriculture pluviale et incitant à la migration comme stratégie d'adaptation⁵⁶. En Tunisie également, par exemple, les pêcheurs se retrouvent dans une situation de précarité accrue à cause du changement climatique, ce qui influence leur désir de migrer⁵⁷.

⁵⁴ C. Houle et al. "Ethnic inequality and coups in sub-Saharan Africa." *Journal of Peace Research*, 54 (2017): 382 - 396.

⁵⁵ A. Adepoju et al. "Emigration dynamics in Sub-Saharan Africa." *International migration*, 33 3-4 (1995): 315-90; O. A. Akanbi et al. "Impact of migration on economic growth and human development: Case of Sub-Saharan African countries." *International Journal of Social Economics*, 44 (2017): 683-695.

⁵⁶ Olivia Serdeczny et al. "Climate change impacts in Sub-Saharan Africa: from physical changes to their social repercussions." *Regional Environmental Change*, 17 (2017): 1585-1600.

⁵⁷ Tababi, Khaled. *Climatic and environmental issues, evolving migratory intentions and projects*. Éditions de la fondation Rosa Luxembourg, Tunis, 2024.

Hypothèse sur les facteurs sous-jacents à l'augmentation des flux migratoires récents en Afrique subsaharienne : Le rôle de Wagner et de la présence russe

Supposons hypothétiquement que l'influence russe dans la zone subsaharienne, notamment par le biais du groupe Wagner⁵⁸, ces dernières années, crée les conditions objectives pour des coups d'État militaires, des guerres civiles et des circuits clandestins de migration transfrontalière dans cette région⁵⁹. Selon notre hypothèse, cela se fait pour une seule raison : renforcer les partis et courants politiques d'extrême droite en Europe qui fondent leurs campagnes électorales sur la phobie des flux migratoires en provenance du Nord et du Sud du Sahara, visant à ce qu'ils appellent le "grand remplacement" de l'identité chrétienne et blanche Pourquoi ? Par une résonance d'idées⁶⁰ et convergence d'intérêts⁶¹ visant à déstabiliser l'Union européenne : pour l'extrême droite, l'UE représente un pouvoir supranational qui érode la souveraineté nationale des pays membres ; pour la Russie, elle constitue le pivot de l'OTAN et, par extension, une menace directe de la part des États-Unis.

Ainsi, le système politico-sécuritaire tunisien depuis le 25 juillet 2021 semble jouer un rôle ambigu : d'une part, il agit comme un passeur

⁵⁸ K. Marten et al. "Russia's use of semi-state security forces: the case of the Wagner Group." *Post-Soviet Affairs*, 35 (2019): 181 - 204.

⁵⁹ Royce De Melo et al. "The Implications of the Wagner group in Africa and the Middle East." *The Journal of Intelligence, Conflict, and Warfare* (2023).

⁶⁰ A. Klapsis et al. "An unholy alliance: the European far right and Putin's Russia." *European View*, 14 (2015): 137.

⁶¹ Veronica Arridu et al. "Alliance between Putin and European Far-Right: Where Does the Convergence of Interests Lead?" *Lithuanian Annual Strategic Review*, 17 (2019): 157 - 175.

indirect pour les Russes, et d'autre part, il est le principal gardien des côtes pour les Européens. Il n'est pas un allié des Russes et est relativement proche des Italiens, à condition que la Tunisie ne soit pas désignée comme un "pays sûr" pour les migrants subsahariens. Dans notre hypothèse, si la Tunisie devenait un tel pays, cela compromettrait sa position dans les négociations avec l'Union européenne, en lui retirant le contrôle sur le flux de migration informelle vers l'Europe, et cela éliminerait également une carte importante des mains du président Kaïs Saïed. Ainsi, la question ne concerne pas tant la crainte d'un "grand remplacement" en Tunisie ou le racisme, mais plutôt le fait que le système semble vouloir que les immigrés restent pour les empêcher de partir, perpétuant ainsi ce système indéfiniment. Cela pourrait perdurer jusqu'à la réalisation des objectifs de ce jeu : des "projets pharaoniques" financés par l'Union européenne, qui transformeraient significativement la Tunisie.

En Tunisie, comme démontré précédemment dans ce texte, la refonte de la politique migratoire depuis le 25 juillet 2021 vise à réguler à la fois l'émigration et l'immigration informelles. Ces initiatives sont influencées par des pressions politiques et économiques internationales, notamment de la part de l'Union européenne, qui considère la Tunisie comme un partenaire clé dans la gestion des flux migratoires⁶². De son

⁶² Hassen Boubakri et al. "Tunisia between Transit and Immigration: Migration Policies and Reception Conditions of African Migrants in Tunis." *Autrepart* (2005): 149-165 ; Jean-Pierre Cassarino et al. "Channelled Policy Transfers: EU-Tunisia

côté, le nouveau pouvoir en Tunisie, post-25 juillet 2021, cherche à obtenir une reconnaissance politique internationale pour son nouveau système, notamment par la coopération en matière de gestion de la migration informelle⁶³. Parallèlement, les changements climatiques ont un impact sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Tunisie, exacerbant ainsi les défis liés à la migration⁶⁴.

Ces données viennent appuyer la thèse d'un renouvellement politique dans la gestion de la migration informelle (émigration et immigration) en Tunisie depuis le 25 juillet 2021, une gestion dorénavant axée sur la sécurisation⁶⁵. Cette orientation est en adéquation avec l'idéologie du nouveau système politique tunisien, qui tire son inspiration de la fusion des théories de Carl Schmitt, Giorgio Agamben et John Locke⁶⁶. Le modèle tunisien, qui se définit par la dialectique entre l'État — incarné par des institutions durables, bureaucratiques et non élues — et le régime — constitué de partis

Interactions on Migration Matters." *European Journal of Migration and Law*, 16 (2014): 97-123.

⁶³ Jaballah, Soufiane, *EU-Tunisian Policy of Managing Migration Across the Mediterranean: Addressing Regular and Irregular Flows*, Arab Reform Initiative, Paris, 2023.

⁶⁴ M. Ouessar et al. "Impacts of Climate Change on Agriculture and Food Security in Tunisia: Challenges, Existing Policies, and Way Forward." *Emerging Challenges to Food Production and Security in Asia, Middle East, and Africa* (2021).

⁶⁵ Jaballah, Soufiane, *op.cit.*

⁶⁶ سفيان جاب الله، «الشعب يريد: صيرورة الثورة أم عودة الدولة، أم كلاهما معاً»، إصدارات المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية، تونس، 2021.

politiques élus, des élites et de la société civile, incluant les corps intermédiaires —, privilégie un État souverain classique et centralisé autour de la figure présidentielle et de ses appareils⁶⁷. Dans ce cadre, la primauté est donnée à la légalité de la loi plutôt qu'à sa légitimité, ce qui explique la position de Kais Saïed qui adhère à la loi même lorsqu'elle est perçue comme injuste et illégitime, mettant l'accent sur l'application de la loi plutôt que sur sa légitimité socio-historique et économique⁶⁸.

⁶⁷ *Idem.*

⁶⁸ *Idem.*

Fatalisme Politique: Nouvelle Politique !

La politique de Kais Saied, consistant à interdire l'économie informelle de rue et l'immigration informelle, qui sont des solutions émanant des classes subalternes pour pallier les problèmes structurels et macroéconomiques de développement, sans proposer d'alternatives, peut être interprétée comme une révolution à rebours de l'histoire. Cette action s'apparente à une contre-révolution par rapport à la révolution bourgeoise française, dans la mesure où elle encourage la population à accepter passivement les conditions dans lesquelles elle est née, adoptant ainsi un fatalisme qui combine légalisme juridique et résignation face au destin. En d'autres termes, cette approche dicte aux personnes pauvres de se résigner à leur sort et de se conformer aux lois qui ont façonné et reproduit leur position sociale. Toute tentative de les transgresser sera réprimée par l'État.

Cette démarche rappelle un conservatisme social rigide, où l'État exerce un contrôle strict sur la vie économique et sociale des citoyens, sans offrir de solutions ni d'opportunités pour améliorer leur condition. Elle peut être perçue comme un recul par rapport aux idéaux de progrès et de justice sociale, renforçant ainsi les inégalités et entravant la mobilité sociale. En fin de compte, cette approche risque de susciter un sentiment de résignation et de désespoir parmi les populations les plus vulnérables, au lieu de les inciter à chercher des moyens de s'améliorer et de contribuer positivement à la société.

De surcroît, la nouvelle politique migratoire témoigne de cette approche⁶⁹, s'inscrivant dans la création des fondements de la résilience du nouveau système, en forgeant une convergence d'intérêts entre l'Europe occidentale et le président tunisien⁷⁰. Le président a ainsi autorisé Frontex à externaliser la surveillance des frontières européennes sur le territoire tunisien, tandis que, réciproquement, l'Europe reconnaît et coopère avec le régime politique actuel de la Tunisie⁷¹.

⁶⁹ الطباي، خالد. "الحق" لكن، "القانون": قراءة في الخطاب الرئاسي حول قضية المهاجرين"، موقع المفكرة القانونية، تونس، جوان 2023. <https://shorturl.at/aCO16>

⁷⁰ Jaballah, Soufiane, EU-Tunisian Policy of Managing Migration Across the Mediterranean: Addressing Regular and Irregular Flows, *op. cit.*

⁷¹ *Idem.*

02

**ET POUR CES PRECAIRES QUI RESTENT ICI ?
ON INTERDIT L'ÉCONOMIE DE RUE !**

En Tunisie, la situation est particulière en ce qui concerne l'économie informelle et la migration. Dans ce pays en développement ou en transition vers le développement, l'économie informelle joue un rôle significatif dans l'activité économique, notamment pour les groupes précaires de la population⁷². Cependant, l'existence de cette économie renforce l'émigration informelle⁷³, qui demeure "un agir faible"⁷⁴ et une option pour les plus précaires en raison des rares "choix rationnels" qui s'offrent à eux⁷⁵.

Par ailleurs, une étude basée sur une enquête empirique en Tunisie met en lumière la complexité des interactions entre les secteurs formel et informel, révélant que ces deux composantes de l'économie tunisienne sont intrinsèquement liées, avec des effets positifs réciproques sur la croissance de l'emploi dans le secteur industriel⁷⁶. Cette

⁷² De Soto, Hernando, *L'économie informelle, comment y remédier*, Cérès Éditions, Tunis, 2012.

⁷³ La plupart des personnes interrogées dans nos études sur les catégories socio-professionnelles précaires, telles que les vendeurs ambulants, les livreurs de repas, les commerçants informels des marchés, les chiffonniers des décharges, affirment que ces activités ne constituent pas un véritable emploi pour eux en raison de la précarité de leur situation, du stress lié aux revenus incertains, ainsi que de l'instabilité en termes de sécurité sociale et de santé. C'est pourquoi ils expriment un désir constant d'émigrer clandestinement, car la possibilité d'émigrer légalement est très difficile.

⁷⁴ Soulet, Marc-Henry. « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, vol. no 60, no. 4, 2005, pp. 24-29.

⁷⁵ جاب الله، سفيان (تنسيق وإشراف)، سوق نهج إسبانيا أو منهاج الاقتصاد الشارعي في تونس، المرجع السالف ذكره .

⁷⁶ Amara, Mohamed. "The linkages between formal and informal employment growth in Tunisia: a spatial simultaneous equations approach." *The Annals of Regional Science*, vol. 56, no. 1, 2016, pp. 203-227.

interdépendance suggère que l'économie informelle n'est pas seulement un secteur parallèle, mais plutôt un élément intégral de l'économie globale, contribuant à la flexibilité et à la résilience du marché du travail⁷⁷. En considérant les résultats de l'étude qui indiquent une association positive entre la croissance de l'emploi informel et formel dans l'industrie, il devient évident que l'approche répressive contre l'informel, sans préparer déjà l'alternative et renforcer l'économie formelle, risque de perturber cet équilibre délicat. En effet, les politiques visant à éradiquer l'économie informelle sans offrir de solutions de rechange viables pour les travailleurs et les entrepreneurs concernés pourraient non seulement nuire à ceux qui dépendent de ce secteur pour leur subsistance, mais aussi freiner la croissance de l'emploi formel dans certains domaines.

⁷⁷ *Idem.*

Formel et informel : Guerre éternelle ?

Le conflit entre le formel et l'informel en Tunisie, illustré par le cas de Mohamed Bouazizi en 17 décembre 2010, marchand informel dans un espace public à Sidi Bouzid, où son altercation avec une agente de la police municipale, aboutissant à la confiscation de sa balance utilisée pour la vente, et son auto-immolation, a abouti au triomphe de l'informel, créant ainsi les conditions de félicité, d'alibi et de symbole de toute une révolution⁷⁸. Néanmoins, il semble que le système, dans sa version de 2011, fondé sur un État fort et un régime autoritaire, se réincarne avec un désir de vengeance et un rappel à l'ordre post 25 juillet 2021 : la révolution n'est plus dirigée contre l'État ou le régime, mais contre les élites et leur désir d'intervenir dans les politiques de l'État à travers les études, les lois, les think tanks, les ONG et le parlement⁷⁹. Il est désormais réservé à l'État seul et uniquement le droit de penser, sans études ni conseils externes, les politiques : les problèmes et les solutions viennent d'en haut. Cependant, le formel l'emportera-t-il, ou accélérera-t-il sa propre fin ?

⁷⁸ Jaballah, Soufiane, *Le souk de la rue d'Espagne ou le curriculum d'une économie de rue*, Éditions FTDES, Tunis, 2022.

⁷⁹ سفيان جاب الله، "الشعب يريد: صيرورة الثورة أم عودة الدولة، أم كلتاهما معا"، إصدارات المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية، تونس، 2021.

03

L'informel

MIGRATION ET ECONOMIE

En Tunisie, la migration formelle et informelle est une réalité importante, notamment en raison des restrictions sévères imposées aux visas pour la quasi-totalité de ceux qui ont le profil "à risque d'immigration", ce qui concerne en grande partie la classe moyenne inférieure et pauvre. De plus, le passeport tunisien est parmi les moins puissants au monde en termes de mobilité internationale⁸⁰. En effet, Avec seulement 68 destinations accessibles sans visa, le passeport tunisien se classe au 74ème rang mondial sur 107 passeports répertoriés⁸¹. Cela signifie que les détenteurs de passeports tunisiens rencontrent des obstacles considérables lorsqu'ils envisagent de voyager dans de nombreux pays, en particulier en Europe occidentale, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada et dans les pays du Golfe, qui exigent souvent des procédures de visa complexes et restrictives. Cette limitation de la mobilité internationale a des implications profondes pour les Tunisiens, tant sur le plan personnel que professionnel.

Cette situation crée un dilemme pour de nombreux Tunisiens en situation de précarité, qui se voient contraints de travailler dans l'informalité et la précarité économique. En effet, une partie significative

⁸⁰ Guide : classement passeport. URL : <https://www.guideconsultants.com/fr/classement-passeport/>

⁸¹ *Idem.*

de la population se tourne vers le secteur informel pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille⁸². Ces travailleurs informels s'engagent souvent dans des activités non déclarées et non réglementées, où ils sont fréquemment privés de protection sociale et de garanties de sécurité au travail⁸³. Par ailleurs, faute de possibilités pour émigrer formellement afin d'améliorer leurs conditions de travail et de vie, ils se voient souvent obligés d'émigrer clandestinement en quête de meilleures opportunités économiques ailleurs. Ainsi, leur seule option pour émigrer vers des pays offrant de meilleures perspectives économiques est souvent la clandestinité⁸⁴.

1. Interdire l'économie informelle de rue en Tunisie : ouvrir la boîte de Pandore ?

Depuis son accession à l'indépendance, l'État tunisien a traversé diverses périodes politiques, marquées notamment par le régime de Bourguiba après l'indépendance et le coup d'État de Ben Ali le 7

⁸² جاب الله، سُفيان (تنسيق وإشراف)، سوق نهج إسبانيا أو منهج الاقتصاد الشارعي في تونس، إصدارات المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية، 2022.

⁸³ *Idem*.

⁸⁴ Musitha, Mavhungu Elias. "Immigration Is a Nucleus of Economic Development in Africa." Impact of Immigration and Xenophobia on Development in Africa, edited by Mavhungu Abel Mafukata, IGI Global, 2021, pp. 210-223. 2

novembre 1987⁸⁵, qui a duré jusqu'à la révolution de 2011 et la transition démocratique officiellement annoncée en 2014. Tout au long de ces périodes, l'État a réussi à politiser et à réguler de manière pragmatique l'économie informelle afin de maintenir un certain équilibre et de renforcer la résilience des classes les plus faibles de société⁸⁶.

Dans ce cadre, l'État a mis en place diverses stratégies pour gérer l'économie informelle et ses acteurs. Ces stratégies comprenaient souvent des mesures de régulation et de contrôle visant à encadrer les activités informelles tout en les intégrant dans le tissu économique et social du pays.

Cependant, malgré ces efforts de politisation et de régulation, la classe inférieure tunisienne reste marquée par l'exclusion, la précarité et la marginalisation. Ces problèmes persistent et s'aggravent au fil des décennies, mettant en lumière les défis persistants auxquels est confrontée la Tunisie en matière de développement économique et social.

⁸⁵ C. Henry et al. "Ben Ali's "New Tunisia" (1987-2009): A Case Study of Authoritarian Modernization in the Arab World (review)." *The Middle East Journal*, 65 (2011): 512 - 514.; J. Sigler et al. "Tunisia: Economic and Political Change in Tunisia: From Bourguiba to Ben Ali." *Middle East Journal*, 54 (2000): 312.

⁸⁶ جاب الله، سُفيان، المرجع السالف ذكره.

Depuis le changement politique survenu après le 25 juillet 2021, l'État tunisien a adopté une politique sécuritaire radicale visant à éradiquer l'économie informelle, essentiellement l'économie de rue.

Le 23 août 2023, on lit au site officiel de la présidence de la république, que *“ Le président de la république, Kaïs Saïed, s'est rendu au marché municipal d'Ariana après que l'installation anarchique illégale des marchands de rue a été enlevée, et a discuté avec un certain nombre de citoyens de la nécessité de trouver des moyens légaux pour établir cette installation anarchique, car la situation qui a persisté pendant des années était une appropriation de la propriété publique. Ceci en plus des pertes subies par les commerçants qui opèrent légalement ”*⁸⁷.

Le soir du lundi 11 septembre, le président de la république, Kaïs Saïed, a réalisé une tournée dans diverses régions de Tunis⁸⁸. Il a rencontré de nombreux citoyens, a échangé avec eux. Selon une vidéo publiée sur la page officielle de la présidence de la république, *‘ le chef de l'État a examiné les résultats de la campagne de sécurité et municipale récemment lancée, qui visait à éliminer les installations illégales et à nettoyer les trottoirs dans plusieurs rues de la capitale*⁸⁹.

Il est à noter qu'une campagne de sécurité, visant à éradiquer tous les points d'économie de rue, a débuté le 8 septembre dans plusieurs

⁸⁷ Site officiel de la présidence de la république tunisienne. URL: [shorturl](#)

⁸⁸ Site officiel de la radio tunisienne (étatique). URL : [shorturl](#)

⁸⁹ *Idem.*

places et rues du centre de la capitale, telles que la place Barcelone, la place Mongi Bali, la rue de la Gare, la rue d'Espagne à Tunis, ainsi que les rues Gamal Abdel Nasser, Charles de Gaulle, Aljazira et Angleterre, jusqu'aux limites du marché El Kharba à Tunis⁹⁰. Cette campagne mobilise diverses unités de la direction générale de la sécurité nationale ainsi que les services régionaux et municipaux du gouvernorat de Tunis, selon les informations fournies par le ministère de l'Intérieur⁹¹.

Dans un communiqué daté du lundi 11 septembre 2023, le ministère de l'Intérieur a précisé que; “ *le nettoyage des rues et des trottoirs a été suivi par l’installation de points de sécurité aux entrées des places et des rues mentionnées, afin de prévenir toute nouvelle installation illégale. Cette initiative a été favorablement accueillie par les citoyens et les commerçants.*”⁹²

Cette évolution soulève des interrogations quant aux motivations ayant poussé l'État à adopter une telle politique sans prévoir de solutions alternatives. Les conséquences de cette transition semblent particulièrement préoccupantes pour la classe précaire, notamment dans les quartiers populaires et les régions intérieures du pays. Notre analyse vise à approfondir la compréhension de ce phénomène, en mettant en évidence les possibles implications économiques, sociales et sécuritaires de cette transition.

⁹⁰ *Idem.*

⁹¹ *Idem.*

⁹² *Idem.*

2. Vers une nouvelle compréhension de l’informel en Tunisie, en migration et en économie, pour mieux appréhender l’impact possible de la politique de l’éradication

Nous avons élaboré une théorisation ancrée du phénomène de l’informel en Tunisie, couvrant différents secteurs et types, de l’économie de rue, l’économie frontalière, l’économie circulaire, la débrouillardise et l’immigration non réglementée en Tunisie post-2011. Issue de nos études avec le FTDES, mais aussi avec d’autres organisations internationales travaillant en Tunisie et dans le cadre universitaire, cette approche repose sur la Grounded Theory afin de produire une compréhension scientifique tunisienne d’un phénomène spécifique, authentique et complexe. Notre conceptualisation, basée sur une théorisation que nous nommons les “quatre P”, est cruciale pour saisir les dynamiques de vie et de survie entre l’État et la classe précaire dans cette réalité sociale.

Ainsi, l’informel comme politique d’inclusion et de survie par le bas, comme politique subalterne en Tunisie, ne peut être appréhendé qu’en considérant ces quatre facteurs déterminants :

a. Théorie des quatre P

- **Précariat** : Le concept de "précariat" émerge dans le contexte des transformations socio-économiques, marquées par la dégradation du marché du travail et la flexibilité accrue de l'emploi⁹³. Les sociétés européennes, autrefois structurées autour du salariat comme moyen d'intégration sociale, ont vu ces fondements se fragiliser depuis les années 1980. Le terme "précariat", résultant de la fusion de "précarité" et "prolétariat", décrit les situations professionnelles caractérisées par l'insécurité économique et l'angoisse quotidienne de la précarité. Cette réalité, devenue une composante essentielle de l'organisation du travail, touche de plus en plus de travailleurs⁹⁴. Le précariat, selon les analyses du professeur d'économie britannique Guy Standing, englobe diverses catégories de la population⁹⁵. Ce phénomène mondial, résultant des politiques visant à accroître la flexibilité du marché du travail, se traduit par une vie dans une incertitude permanente vis-à-vis du travail, du logement et même de l'identité⁹⁶. Les individus appartenant au précariat éprouvent non seulement l'absence de revenu stable, mais aussi une perte de leur

⁹³ A. Ter-Akopov et al. "Precariat as a factor of the population labor migration." *Scientific Review. Series 1. Economics and Law* (2022).

⁹⁴ Z. Toshchenko et al. "A new socio-economic phenomenon: precariat." *Noonomy and Noosociety. Almanac of Scientific Works of the S.Y. Witte INID* (2022).

⁹⁵ A. Withorn et al. "Guy Standing: "Getting What We Need" a Review of The Precariat Charter: From Denizens to Citizens." *Basic Income Studies*, 9 (2014): 145 - 148.

⁹⁶ *Idem.*

identité professionnelle et personnelle au travail. Nos enquêtes sur les marchands informels à Tunis a mis en lumière leur statut particulièrement précaire, caractérisé par un déficit en capitaux économiques, sociaux, culturels et symboliques⁹⁷. Cette précarité se manifeste à travers des conditions de travail informelles, illégales et vulnérables. De même, nos études sur le travail précaire des jeunes⁹⁸, le décrochage scolaire⁹⁹, l'exclusion et la relégation urbaine et l'émigration informelle¹⁰⁰, valident l'existence d'un profil commun de toute une nouvelle classe sociale, la classe de précarariat.

- **Parenté** : En anthropologie sociale, l'étude de la parenté se concentre sur les liens consanguins et d'affinité, dépassant la simple dimension biologique pour englober des relations socialement

⁹⁷ Jaballah, Soufiane, *le souk informel de la rue d'Espagne ou le curriculum de l'économie de rue en Tunisie* (dir.), Éditions Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux, Tunis, 2022; Jaballah Soufiane. *Solutions aux défis de l'économie Informelle et de rue en Tunisie : entre problématique de recherche et enjeu socio-économique*. IACE : Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Tunis, 2023; Jaballah, Soufiane. "Rostom: Le petit marchand et Son rêve Ambulant." *Vulnérables: Portraits Sociologiques*, dirigé par Imed Melliti et Hichem Abdessamad, Dissonance, 2022.

⁹⁸ Hcini Amine, Jaballah Soufiane, *Jeunes, applications et clients : sociologie de la livraison de repas en Tunisie*, Éditions FES MENA, Tunis, 2023.

⁹⁹ Jaballah, Soufiane, *Young people, violence, school dropout and art in Tunisian working-class neighbourhoods*, International alert, Tunis, 2023

¹⁰⁰ Jaballah, Soufiane, *EU-Tunisian Policy of Managing Migration Across the Mediterranean: Addressing Regular and Irregular Flows*, Arab Reform Initiative, Paris, 2023.

reconnues¹⁰¹. Dans le contexte du marché informel de la rue d'Espagne, les liens de parenté transcendent les relations familiales pour inclure les membres d'un même clan tribal¹⁰². Malgré des noms de famille variés, ces individus partagent une origine commune dans la région et une ascendance commune du clan Al Ghlayguia, traversant les branches d'Awled Khelfa, Awled Mhenni jusqu'à la tribu MEJER¹⁰³. Cette structure sociale basée sur la parenté influence la dynamique économique du marché, où les relations tribales façonnent les alliances, les échanges et les opportunités économiques. Ces liens de parenté renforcent déjà l'appartenance commune à des régions défavorisées et à une classe sociale précaire. En combinant ces relations familiales avec les alliances tribales, une solidarité lignagère, ou "Assabiya" dans le sens d'Ibn Khaldoun, confère à ces groupes précaires une force et une résilience accrues¹⁰⁴. Cette cohésion renforcée les rend capables de confronter le système établi avec plus de détermination et d'efficacité¹⁰⁵. De même, dans

¹⁰¹ Segalen, Martine, et Agnès Martial. « Chapitre 1 - *Famille et parenté entre anthropologie et histoire* », , Sociologie de la famille. sous la direction de Segalen Martine, Martial Agnès. Armand Colin, 2013, pp. 25-55.

¹⁰² Jabllah, Soufiane, *le souk informel de la rue d'Espagne ou le curriculum de l'économie de rue en Tunisie* (dir.), Éditions Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux, Tunis, 2022.

¹⁰³ *Idem.*

¹⁰⁴ *Idem.*

¹⁰⁵ *Idem.*

le contexte de la migration informelle, que ce soit pour l'émigration non réglementée des Tunisiens vers l'Italie¹⁰⁶ ou pour celle des Subsahariens transitant par la Tunisie pour atteindre l'Italie, ce projet n'est pas uniquement individuel ; il est également familial. En effet, c'est la famille qui encadre, finance et parfois même planifie l'immigration¹⁰⁷.

- **Proximité** : La proximité se manifeste également à travers l'exode rural des commerçants informels de la rue d'Espagne, qui ont quitté les zones frontalières pour venir vendre dans les rues de la capitale des biens importés par d'autres groupes du même clan tribal¹⁰⁸. Cette démarche impliquait de s'installer à Tunis, de s'emparer de la rue et de la convertir en propriété tribale, ce qui a été accompli par divers moyens, en particulier la patience et la résistance face aux confrontations avec la police, la justice, ainsi qu'avec les habitants et les autres concurrents des quartiers populaires de la capitale¹⁰⁹. Cette stratégie démontre la volonté de ces commerçants informels de créer une proximité non seulement avec les ressources économiques, mais

¹⁰⁶ Rayed Khedher et al. "Al Harqa Littalyene: Dreams Beyond the Mediteranean (Clandestine Migration from Tunisia to Italy)." *Ufahamu*, 34 (2008).

¹⁰⁷ طبابي، خالد، *ديناميكيات الهجرة غير النظامية في تونس محاولة في قراءة المشهد الهجري زمن الوباء*، في " في تدبير أزمة الكوفيد-19 في تونس: سياسات الدولة والفئات الأكثر تضرراً"، (تنسيق) سفيان جاب الله، كراسات المنتدى عدد4، 2020، ص.ص. 201-181

¹⁰⁸ *Idem.*

¹⁰⁹ *Idem.*

aussi avec le cœur même de la vie urbaine, en faisant de la rue un espace où leur présence devient une réalité incontournable¹¹⁰. De même, pour l'immigration informelle, il faut être à proximité de la mer, pour les Tunisiens habitant dans les régions de l'intérieur ou pour les Subsahariens, il faut être à proximité de la côte, Sfax, Zarzis ou Nabeul, pour rendre l'opération plausible.

- **Pouvoir** : Le pouvoir de l'État, en particulier à travers son appareil sécuritaire, exerce un rôle régulateur crucial au sein de l'économie informelle¹¹¹. Indépendamment des fluctuations des régimes politiques, des entités telles que la douane, la garde nationale, la police, voire l'armée, sont mobilisées pour superviser et gouverner cette activité économique¹¹². L'objectif est de prévenir tout basculement vers un système économique souterrain criminel susceptible de détenir les armes et de s'autoréguler de manière autonome. Ce pouvoir sécuritaire, confié par l'État, vise à maintenir une stabilité et une paix sociales essentielles. En effet, l'économie informelle ne se limite pas à être une issue exclusive pour les régions défavorisées et les classes pauvres ; elle représente également une opportunité pour une partie de la classe moyenne inférieure et

¹¹⁰ *Idem.*

¹¹¹ *Idem.*

¹¹² *Idem.*

pauvre à Tunis. Cette participation renforce significativement leur pouvoir d'achat. Ainsi, l'État s'appuie sur l'économie informelle comme moyen de soutien économique non seulement pour les populations marginalisées, mais aussi pour une fraction importante de la classe moyenne inférieure, contribuant ainsi à une certaine stabilité socio-économique. De même, par incapacité ou par complicité, et parfois par régulation politique, l'État, via son appareil sécuritaire, en l'occurrence la garde nationale, contribue à l'augmentation ou la diminution des flux migratoires informels¹¹³.

b. Configuration des quatre P

L'interconnexion entre les quatre éléments révèle une dynamique complexe, enracinée dans une solidarité préindustrielle, favorisant l'émergence de liens tribaux, une recherche de proximité avec les ressources. L'analyse des quatre facteurs clés de l'informel en Tunisie dévoile une interconnexion profonde entre le politique, le social et l'économique. La réalité du "précariat", les liens tribaux, la recherche de proximité, le rôle régulateur de l'État et les stratégies de survie via la transgression des lois et des normes constituent des éléments indissociables d'une dynamique sociale complexe.

¹¹³ Tunisie : Mise en échec de 117 tentatives de migration clandestine en 3 jours. Site Africanmanager. Le 7 avril 2024. URL: <https://africanmanager.com/tunisie-mise-en-echec-de-117-tentatives-de-migration-clandestine-en-3-jours/>

Si le nouveau système politique, le président, l'État et la classe dominante ne fournissent pas d'alternative à cette interdépendance, un chaos potentiel, marqué par le taux de pauvreté, le chômage réel, la criminalité et les tensions sociales, pourrait s'installer. La nécessité d'une vision politique intégrée et de solutions à moyen et court terme est cruciale pour prévenir ces conséquences négatives.

En effet, face aux solutions que donnent l'informel, en économie et en migration, aux plus vulnérables et aux outsiders économiques, il devient impératif de repenser les modalités de gestion de cette réalité. Loin d'adopter des approches simplistes axées sur la répression ou la marginalisation, la solution réside dans la mise en place de mécanismes progressifs, flexibles et inclusifs pour rendre ces individus actifs et mobiles dans un cadre légal et formel. Ce processus nécessite une réflexion approfondie sur le comment de cette inclusion, les formes de régulation adéquates et la manière de concilier cette activité avec les exigences de vivre en société et dans un État de droit et un monde juste. De même, la recherche de solutions à l'informel doit être abordée à différentes échelles, à la fois macro, méso et micro, et sur les horizons temporels court, moyen et long terme.

À l'échelle macro et sur le long terme, la première priorité réside dans la lutte contre la précarité, le premier "P". Cela implique un engagement profond de l'État et de la société pour combattre la pauvreté et l'injustice sociale et économique. Cependant, cette approche est un projet de

longue haleine et ne peut pas être envisagée comme une solution immédiate.

En second lieu, pour aborder le tribalisme et la primauté des liens primaires et de parenté, le deuxième "P", il est nécessaire de moderniser les structures sociales en démocratisant le développement et les droits, tout en renforçant les institutions de l'État à l'échelle nationale. C'est également une solution qui prend du temps et nécessite des changements profonds.

En troisième lieu, traiter la proximité, le troisième "P", soulève des défis considérables. L'idée de construire un mur ou de surveiller l'ensemble du territoire est impraticable, de même que l'interdiction de l'exode rural et de la mobilité des citoyens. Ces solutions sont difficiles à mettre en œuvre et soulèvent des questions fondamentales de liberté individuelle.

Quatrièmement, la solution judiciaire implique la poursuite policière et judiciaire de ceux qui travaillent ou immigreront illégalement ou possèdent des biens de manière illicite. Cependant, cela nécessite des ressources considérables et une application stricte de la loi, ce qui peut être complexe.

Enfin, en ce qui concerne le pouvoir sécuritaire, opter pour une solution rapide et facile telle que l'interdiction et le démantèlement des marchés informels par les forces de l'ordre ou l'arrestation et la condamnation de tous ceux qui migrent clandestinement semble

envisageable à court terme. Cependant, cette approche peut entraîner des problèmes plus graves.

Fermer cette source de revenus et cette alternative de mobilité pour ceux qui n'ont pas d'autres options risque d'augmenter la probabilité de leur déviance vers des activités criminelles et augmenter la tension sociale. De plus, cela affectera, concernant l'économie informelle de rue, le pouvoir d'achat d'une classe moyenne inférieure et pauvre à court et moyen terme, renforçant ainsi les dispositions à la mobilisation collective.

3. La politique de restriction de l'informel: Impact sur la classe du « Précarier »

Les individus faisant partie de la classe "Précarier" forment un groupe singulier caractérisé par une situation de précarité économique, sociale et culturelle¹¹⁴. Dans le contexte tunisien, ce groupe englobe des individus qui exercent des activités dans l'économie informelle, notamment dans l'économie frontalière, l'économie de rue ou l'économie circulaire informelle et précaire (Les chiffonniers des poubelles par exemple)¹¹⁵, ou d'autres emplois précaires, dépourvus de

¹¹⁴ Hcini Amine, Jaballah Soufiane, *Jeunes, applications et clients : sociologie de la livraison de repas en Tunisie*, Éditions FES MENA, Tunis, 2023.

¹¹⁵ Jaballah, Soufiane, Chebbi, Hanene, ‘‘ Barbechas, ou l'économie des déchets en Tunisie : de la décharge de Borj Chekir aux rues de Tunis’’ (sous presse), Éditions

contrats, de sécurité sociale, de bancarisation, de plan de retraite et d'assurance¹¹⁶. Cette situation découle du manque de capitaux économiques, culturels et relationnels nécessaires pour accéder au travail formel ou créer un projet dans un marché compétitif où les opportunités sont rares¹¹⁷.

Ces individus se heurtent également au refus de migrer légalement en Europe en raison des restrictions imposées à la libre circulation des personnes et des critères de sélection établis par l'Europe¹¹⁸. Malgré leurs aspirations à une immigration légale, ils font face à des refus constants dans les centres dédiés à l'obtention de visas en Tunisie¹¹⁹. Par conséquent, ils se tournent vers la migration informelle comme alternative lorsque les voies formelles sont fermées.

De plus, l'interdiction de l'économie informelle, essentiellement celle de rue et de la migration informelle, prive la classe précaire de ses principales sources de revenus et des seuls moyens d'ascension sociale, tels que l'entrepreneuriat informel et la migration vers l'Europe. Cette privation n'affecte pas uniquement cette classe pauvre, mais peut également affaiblir le pouvoir d'achat de la classe moyenne qui dépend

du FTDES, 2024 ; Jabllah, Soufiane, *le souk informel de la rue d'Espagne ou le curriculum de l'économie de rue en Tunisie* (dir.), Éditions Forum Tunisien des Droits Économiques et Sociaux, Tunis, 2022

¹¹⁶ *Idem.*

¹¹⁷ *Idem.*

¹¹⁸ *Idem.*

¹¹⁹ *Idem.*

largement des biens importés illégalement par des pays voisins, notamment l'Algérie et la Libye¹²⁰. Ces biens sont introduits via l'économie frontalière informelle et distribués dans l'économie informelle de rue, ainsi que dans des superettes, souks formels et magasins¹²¹.

La grande majorité des acteurs de ce secteur, qu'il s'agisse de travailleurs informels ou de migrants informels, partagent un profil commun: décrochage social, capital culturel faible, résidence dans des quartiers populaires ou des zones défavorisées à l'intérieur du pays et statut NEET (ni emploi, ni éducation, ni formation)¹²². Ils représentent une nouvelle classe sociale inférieure, ni prolétaire, ni fonctionnaire, ni bourgeoise, mais précaire à part entière¹²³.

Ces individus ont perçu l'ascenseur social comme défectueux et ont donc emprunté des escaliers pour atteindre leurs objectifs de survie. En interdisant progressivement l'économie informelle et radicalement l'émigration informelle, ces escaliers sont désormais détruits, obligeant ces individus à creuser des tunnels invisibles et souterrains, souvent associés à des activités criminelles.

De plus, cette restriction de l'émigration informelle, en particulier vers l'Europe, a des conséquences majeures sur une partie significative

¹²⁰ *Idem.*

¹²¹ *Idem.*

¹²² *Idem.*

¹²³ *Idem.*

de la classe précaire, principalement les jeunes de la génération Z, qui vivent une entrée retardée dans l'âge adulte avec un rapport différent au travail et un désajustement entre leur position précaire¹²⁴, dépourvue, handicapante et vulnérable, et leurs ambitions fantasmagoriques liées à l'eldorado européen, à l'accès à la société de consommation et à la mondialisation.

Ces jeunes, souvent confrontés au chômage tant dans le secteur formel que dans l'informel, se retrouvent parfois à occuper des emplois précaires dans le secteur informel, adoptant une approche de "débrouillardise"¹²⁵ temporaire en attendant de pouvoir émigrer. Cependant, avec le durcissement des contrôles frontaliers et la mise en place d'accords plus stricts avec les pays européens, qui peuvent désormais expulser les immigrants une fois entrés dans l'espace Schengen¹²⁶, ces individus se voient désormais privés de cette option. Cette situation peut amener ces populations vulnérables à rechercher

¹²⁴ Galland, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*, Éditions Armand Colin, cinquième édition, Paris, 2011. Pp. 151-161

¹²⁵ "Par débrouillardise sociale, nous entendons désigner les pratiques multiformes tapies dans les activités et les "savoir-faire" que les chômeurs développent pour améliorer leur existence." : Schehr, Sébastien. « *Chapitre IV. Les chômeurs entre galère et pratiques de débrouillardise* », , *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*. sous la direction de Schehr Sébastien. Presses Universitaires de France, 1999, pp. 159-184.

¹²⁶ VALLE GÁLVEZ, A. del, «Refugee Crisis and Migrations at the Gates of Europe: Deterritoriality, Extraterritoriality and Externalization of Border Controls», *Paix et Sécurité Internationales*, num. 7, 2019, pp. 117-160

des alternatives, souvent informelles et illégales, voire criminelles¹²⁷, pour survivre dans cette nouvelle réalité.

Les mobilisations : Les mouvements protestataires et sociaux comme réponse à cette politique ?

La réponse est non. En Tunisie, les "commerçants/ marchands informels de rue", tout comme ceux qui émigrent clandestinement, appartiennent à la classe du précarier, donc aux classes pauvres et moyennes inférieures. Ils n'ont ni les dispositions cognitives ni les conditions objectives nécessaires pour s'engager dans des partis, associations ou syndicats pour protester, comme le font les classes moyennes. Comme le montre Asef Bayat¹²⁸, ils ont leurs propres "non-mouvements sociaux", leurs façons de résister et de protester sans résistance et sans organisation, sans savoir où ou pourquoi ils résistent ou protestent. Pourtant, à long terme, ils parviennent à influencer la politique macro¹²⁹, comme dans le cas de l'immigration informelle en Méditerranée, par exemple, en suscitant une montée de la politique sécuritaire, malgré eux.

¹²⁷ Nouman Khaliq et al. "Exploring the Influence of Unemployment on Criminal Behavior in Punjab, Pakistan.." *Global Regional Review (2019)*.; Martin Nordin et al. "Long-term unemployment and violent crime." *Empirical Economics*, 52 (2017): 1-29.

¹²⁸ Bayat, Asef. *Street Politics: Poor People's Movements in Iran*. Columbia University Press, 1997.

¹²⁹ Bayat, Asef. *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East*. 2nd ed., Stanford University Press, 2013.

Ci-après, nous explorerons cette thèse en naviguant entre les théories existantes et les nouveaux néologismes issus de nos recherches empiriques récentes menées en Tunisie.

4. D'une déviance non criminelle à une déviance criminelle : l'économie souterraine comme résultat de la nouvelle politique du 25 juillet 2021

Depuis l'instauration de la nouvelle politique sécuritaire concernant la gestion de l'informel, aussi bien pour l'économie de rue que pour la migration non réglementée après le 25 juillet 2021, la Tunisie se trouve à un carrefour déterminant. Cette transition marque un tournant significatif, accentuant le potentiel de basculement des activités économiques précaires hors des cadres réglementés vers une sphère plus obscure et moins contrôlée : l'économie souterraine. Ce passage, de la déviance non criminelle à une déviance criminelle, soulève des questions cruciales sur la relation entre l'État, ses citoyens, et les moyens de subsistance alternatifs qui émergent en réponse à l'oppression ou à la négligence institutionnelle. À travers le prisme de la théorie de la déviance, de l'économie du crime et de l'évitement du système, cette analyse cherche à explorer la complexité de ces interactions et leur impact sur la société tunisienne, révélant une réalité où les décisions économiques individuelles, poussées par des politiques étatiques contraignantes, alimentent la croissance d'une économie

souterraine/autorégulée aux conséquences potentiellement déstabilisatrices.

a. Prisme de la théorie de la déviance

L'hypothèse d'une transition sociologiquement possible et probable d'une déviance non criminelle à une déviance criminelle en Tunisie dans le contexte de l'économie souterraine, suite à la nouvelle politique de gestion de l'informel après le 25 juillet 2021, s'inspire, entre autres, des idées d'Howard Becker sur la déviance. Selon Becker, la déviance n'est pas une propriété intrinsèque des actes eux-mêmes mais résulte plutôt des réactions et des définitions sociales qui leur sont appliquées¹³⁰. Dans cette optique, l'économie informelle, autrefois tolérée ou ignorée par la société et considérée comme une déviance non criminelle, peut être redéfinie comme criminelle en raison de changements dans les normes sociales, les politiques gouvernementales, et surtout l'approche sécuritaire et les pratiques d'application de la loi¹³¹.

En effet, la nouvelle politique de gestion de l'informel, suivant le changement politique du 25 juillet 2021, qui a commencé une nouvelle gouvernance de l'économie informelle de rue depuis septembre dernier (2023), en démantelant l'économie de rue et interdisant aux vendeurs de s'installer dans des souks informels, sert de catalyseur à ce changement de perception. Cela met en lumière comment des actes, auparavant situés dans une zone grise de tolérance sociale, peuvent soudainement se retrouver étiquetés comme explicitement criminels, surtout avec un

¹³⁰ S. Becker, Howard. *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*, Éditions Métailié, Paris, 1985, pp. 25-28

¹³¹ *Idem.*

discours étatique stigmatisant cette économie et un cadrage médiatique en consonance avec ce discours. Ce phénomène reflète le pouvoir des autorités et des institutions sociales à définir ce qui est considéré comme déviant et à imposer ces définitions à travers des cadres légaux et réglementaires¹³².

Cette redéfinition de la déviance, passant de non criminelle à criminelle dans le contexte de l'économie informelle, qui était régulée par l'État et tolérée mais est devenue interdite et non tolérée, donc potentiellement souterraine, autogérée et non tolérée, souligne l'importance de prendre en compte les implications sociales, économiques, et individuelles de telles transitions. Elle invite à une réflexion sur les conséquences de la stigmatisation et de la criminalisation de comportements autrefois tolérés, et sur la manière dont ces changements affectent non seulement les individus impliqués mais aussi la structure sociale dans son ensemble.

b. Le prisme de l'économie du crime

La théorie économique de l'offre de crime, développée par Gary Becker et Ehrlich¹³³, peut être appliquée à la notion de débrouillardise décrite précédemment. Les composantes clés de ce modèle économique incluent le gain net, le coût d'opportunité et le coût attendu associé à la

¹³² *Idem.*

¹³³ Hémet, Camille. « L'approche béckérienne de la transgression des lois », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 14, no. 1, 2014, pp. 209-212.

répression du crime¹³⁴. En termes simples, la théorie suggère que les individus s'engageront dans des activités criminelles si l'espérance de leurs gains excède celle de leurs coûts¹³⁵.

Dans le cadre de la débrouillardise, spécifiquement dans le contexte tunisien où les classes précaires dans les zones urbaines marginalisées sont concernées, les jeunes se tournent souvent vers l'emploi informel et précaire pour diverses raisons, telles que l'absence d'opportunités formelles, le besoin immédiat de revenus ou une perception pessimiste des possibilités d'ascension sociale traditionnelle. En appliquant la théorie de l'offre de crime, ces individus comparent leurs gains nets potentiels aux coûts associés. Les gains nets dans ce contexte peuvent inclure les avantages perçus de l'emploi informel, tels que la flexibilité, l'absence de contraintes contractuelles et la capacité de générer rapidement des revenus. Le coût d'opportunité, quant à lui, englobe les opportunités formelles qu'ils renoncent à poursuivre en choisissant l'emploi informel, comme la stabilité de l'emploi, les avantages sociaux et les perspectives de carrière. Le coût attendu lié à la répression du crime entre également en jeu¹³⁶. Si l'État pénalise l'informel, les individus évalueront les risques associés à leurs activités, y compris les sanctions légales possibles. Si ces coûts attendus restent

¹³⁴ P. Knepper et al. "The Economist, the Rabbis, and Crime." *The Journal of Markets and Morality*, 6 (2006): 433. Hémet, Camille. *op.cit.*

¹³⁵ *Idem.*

¹³⁶ *Idem.*

relativement faibles par rapport aux gains nets perçus, la théorie suggère que ces individus peuvent être incités à persévérer dans des activités informelles devenues souterraines¹³⁷. Ainsi, l'application de la théorie de l'offre de crime permet de comprendre pourquoi certains individus choisissent la débrouillardise malgré les risques associés, qu'elle soit informellement régulée par l'État pour maintenir une certaine paix sociale et offrir des opportunités d'emploi aux défavorisés, ou qu'elle soit informellement non régulée et attaquée sécuritairement par l'État, devenant ainsi souterraine avec ses propres moyens de régulation, notamment l'usage d'armes. La théorie de Becker met en lumière l'équilibre entre les gains potentiels, les coûts d'opportunité et les coûts attendus, façonnant ainsi la décision de s'engager dans des activités informelles souterraines¹³⁸.

En effet, une prolongation de l'économie informelle après l'interdiction de l'État peut évoluer vers des activités criminelles plus graves, dépassant l'économie de contrebande et de migration informelle.

Lorsque l'État cesse de réguler de manière formelle le secteur informel et refuse de le régulariser/légaliser, l'économie informelle peut se muer en une économie souterraine: autorégulée, où différents acteurs entrent en conflit, souvent décrit métaphoriquement comme un "clash of clans", pour les ressources et territoires. En l'absence d'intervention

¹³⁷ *Idem.*

¹³⁸ *Idem.*

de la douane, de la police, de la garde nationale et des autorités locales, ces acteurs établissent leurs propres moyens de confrontation et de violence, qui sont dans ce contexte illégitimes, ainsi que leurs formes de pouvoir. De plus, cette économie informelle, devenue souterraine, non régulée et incontrôlée, en totale opposition avec l'État et ses lois, peut s'ouvrir à d'autres opportunités lucratives telles que le trafic de drogues ou d'armes, activités typiquement associées à la mafia et à d'autres formes de criminalité, se transformant ainsi en une économie à la fois souterraine et mafieuse. Dans de tels cas, les individus pourraient être incités à acquérir des armes pour défier le pouvoir sécuritaire et préserver leur statut au sein de ce secteur informel désormais criminalisé. La négligence ou l'apparente indifférence des autorités à exercer une régulation indirecte sur cette économie informelle peut, par conséquent, contribuer à l'essor de ces activités criminelles, l'absence de surveillance renforçant le sentiment d'impunité parmi ses acteurs.

c. Le prisme de l'évitement du système

D'après Sarah Brayne¹³⁹, l'intensification de la surveillance par le système judiciaire américain ces quarante dernières années met en lumière une relation complexe entre le renforcement de la surveillance et l'apparition de stratégies d'évitement de ce système¹⁴⁰. Ce

¹³⁹ Sarah Brayne et al. "Surveillance and System Avoidance." *American Sociological Review*, 79 (2014): 367 - 391.

¹⁴⁰ *Idem*.

phénomène, désigné sous le terme « d'évitement du système », se manifeste chez les personnes ayant eu des démêlés avec la justice, qui tendent à se détourner des institutions gardant des archives formelles pour échapper à une surveillance accrue¹⁴¹. Il a été observé que les individus ayant subi des interpellations, des arrestations, des condamnations ou des incarcérations interagissent moins avec des établissements tels que les services médicaux, financiers, du marché du travail et éducatifs que ceux sans antécédents judiciaires¹⁴².

Cette tendance souligne comment le système judiciaire, en amplifiant la surveillance, risque d'aggraver la stratification sociale en marginalisant davantage une population déjà en périphérie, l'éloignant des institutions susceptibles de favoriser sa réintégration et de la détourner de la criminalité¹⁴³. L'évitement du système met en exergue les effets contre-productifs des politiques de contrôle et de surveillance, poussant notamment les personnes vers l'économie informelle ou l'émigration informelle.

En transposant cette analyse au contexte tunisien, où l'économie informelle se développe en réponse à un manque d'opportunités formelles et à des structures économiques rigides, il devient clair que les tactiques d'évitement du système peuvent profondément influencer l'économie à une échelle plus large. La multiplication des surveillances et des sanctions étatiques peut inciter les individus à se replier encore plus sur le secteur informel. En cherchant à esquiver les systèmes formels susceptibles de les surveiller ou de les sanctionner, ils contribuent à

¹⁴¹ *Idem.*

¹⁴² *Idem.*

¹⁴³ *Idem.*

l'élargissement et à la complexification de l'économie souterraine. Cette dynamique peut mener à une recrudescence d'activités illicites, les acteurs de cette économie cherchant à maximiser leurs profits tout en évitant l'attention des institutions officielles.

La Tunisie, à la suite de la politique instaurée après le 25 juillet 2021, se retrouve face à une mutation économique et sociale profonde, illustrant la fine frontière entre survie économique et criminalité. L'analyse par le prisme de l'économie du crime et de l'évitement du système révèle une réalité troublante : lorsque les cadres légaux et les politiques étatiques deviennent des obstacles insurmontables à la subsistance, les individus et les communautés se tournent vers des alternatives moins réglementées, voire illégales. Cette évolution vers une économie souterraine, si elle est une réponse compréhensible à un environnement oppressif ou négligeant, porte en elle des germes de déstabilisation sociale et économique. Les implications de ces dynamiques sur la cohésion sociale, la sécurité et le développement économique sont profondes et nécessitent une réflexion critique sur les politiques futures. Ainsi, la Tunisie se trouve à un carrefour où la redéfinition de sa politique économique et de sa stratégie de surveillance s'impose comme une urgence, non seulement pour combattre la criminalité mais aussi pour offrir à ses citoyens des voies de subsistance légales, dignes et accessibles.

In fine, il est important de souligner qu'il ne s'agit pas d'une prophétie, d'une stigmatisation ou d'une causalité mécanique que l'on avance, mais plutôt d'une hypothèse de recherche. Ce passage hypothétique que nous envisageons, de la déviance non criminelle à une

déviante criminelle, s'appuie sur la littérature scientifique existante ainsi que sur nos observations de terrain et nos intuitions de chercheur ayant travaillé avec les catégories les plus précaires. Cette hypothèse est également étayée par les données disponibles sur le taux de récidive et la capacité des prisons en Tunisie. De plus, avec un taux d'incarcération parmi les plus élevés en Afrique du Nord ¹⁴⁴et un taux de récidive dépassant les 40%¹⁴⁵, il apparaît que les prisons tunisiennes tendent davantage à punir et à écarter de la société ceux qui ont enfreint les lois et normes, pour des actes criminels graves tels que meurtres et viols, ou des activités liées à l'économie du crime, telles que le trafic d'êtres humains et les assassinats, ou encore l'économie souterraine principalement liée au trafic de drogues, sans parvenir à les réhabiliter. Toutefois, sans adopter une stratégie préventive visant à diminuer les facteurs poussant des personnes à commettre des crimes ou à récidiver – principalement la pauvreté, la vulnérabilité¹⁴⁶, l'exclusion et l'oppression institutionnelle –, les mesures actuelles peuvent se révéler insuffisantes. Dans ce contexte, interdire à une personne dépourvue de ressources de

¹⁴⁴ Cette information est issue d'un policy brief publié par l'ASF: Avocats Sans Frontières en 2019, basé sur les données et statistiques fournies par la Direction Générale des Prisons et de la Rééducation (DGPR) en date du 04 mars 2019, suite à une demande d'accès à l'information. Source : Lutter contre la surpopulation carcérale en Tunisie, ASF, Septembre 2019.

URL : <https://www.asf.be/wp-content/uploads/2019/11/Policy-Brief-Lutter-contre-la-surpopulation-carc%C3%A9rale-en-Tunisie-1.pdf>

¹⁴⁵ Camille Tanné. L'insertion sociale et professionnelle des jeunes, anciens détenus, en Tunisie: enjeux autour d'un programme de prévention de la radicalisation. Étude de cas du projet EBNI-FACE Tunisie. Sociologie. 2020.

¹⁴⁶ C. Pantazis et al. "Fear of Crime", Vulnerability and Poverty." *British Journal of Criminology*, 40 (2000): 414-436.

travailler dans l'économie de rue ou de migrer clandestinement, et l'opprimer si elle tente de le faire, ne lui laisse guère d'options viables. Cela renforce sa susceptibilité à basculer vers l'économie du crime ou l'économie souterraine, hors de la vue de l'État et de ses appareils, ainsi que de la société visible.

Repenser les politiques
de gestion de l'informel en tunisie

ESQUISSE DES ALTERNATIVES ET DE SOLUTIONS

Dans cette section, nous examinons en détail les interrelations complexes entre l'économie informelle et la migration en Tunisie, en soulignant les défis et les opportunités associés à ces phénomènes. Alors que l'économie informelle se manifeste sous diverses formes, de l'emploi non déclaré dans les secteurs formels aux marchés de rue dynamiques, elle joue un rôle essentiel dans le quotidien de nombreuses familles tunisiennes. Parallèlement, la migration, qu'elle soit interne ou internationale, est souvent une réponse aux limites de l'économie locale et aux inégalités structurelles exacerbées par des politiques économiques et sociales insuffisantes. Cette section propose une réflexion sur les politiques de gestion de l'informel et sur les stratégies pour aborder les causes profondes de la migration, en esquissant des alternatives et des solutions pour une intégration plus harmonieuse de ces dynamiques dans le développement national.

Repenser le contrat social en Tunisie

Le contrat social tunisien, établi après l'indépendance et constamment ajusté entre l'État, les patrons et les syndicats, a perpétué la précarité des classes ouvrières et moyennes tunisiennes, aggravant la situation des plus précaires. Initialement basé sur des salaires très bas en échange de subventions sur les hydrocarbures et les produits

alimentaires, ce système offrait également, de façon sporadique, l'accès à une première voiture et une première maison. Cependant, l'intérêt de ces subventions, excepté pour les hydrocarbures, a diminué face à la dévaluation du dinar, l'inflation, la crise économique mondiale et locale, et surtout, l'intégration de la Tunisie dans une économie de marché mondialisée. Les produits alimentaires subventionnés, comme le pain, l'huile et le café, sont souvent de qualité médiocre et parfois nuisibles à la santé. Avec des augmentations salariales minimales sur plusieurs décennies, le pouvoir d'achat renforcé par ces subventions ne répond plus aux besoins actuels. Depuis les changements économiques et technologiques des années 90, ce contrat semble obsolète et nécessite une renégociation pour éviter les crises politiques répétées.

**L'informalité au sein
de l'économie
formelle en Tunisie**

Ce que l'on désigne par économie formelle en Tunisie présente des aspects assez gris et obscurs, voire informels. En effet, une visite dans des établissements officiellement enregistrés tels que les cafés, les restaurants et les boutiques révèle que de nombreux travailleurs y sont employés sans contrat. De plus, les profits déclarés aux impôts sont souvent bien inférieurs à ceux réellement générés. Cette "informalité formelle" est marquée par l'exploitation et la sous-rémunération des

travailleurs. Lutter contre cette informalité pourrait non seulement renforcer le pouvoir d'achat, mais aussi garantir la sécurité sociale, la santé et la retraite des travailleurs, tout en augmentant les revenus fiscaux de l'État.

Nouvelle politique de la gouvernance de l'économie de rue en Tunisie : critiques et alternatives

Face au démantèlement des marchés informels, notamment la rue d'Espagne, les marchands, majoritairement issus de milieux précaires, ont réagi de manière passive, limités par un manque de ressources et de connaissances pour revendiquer leurs droits. Bien que la création de marchés formels puisse paraître comme une solution, elle risque de compromettre l'attrait essentiel de l'économie de rue et de ne pas adresser les problèmes sous-jacents, exacerbés par les défis fonciers, financiers et de corruption. Dans les sections suivantes, nous analyserons pourquoi cette politique s'avère peu bénéfique pour toutes les parties concernées et proposerons des alternatives viables.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Repenser la régulation de l'économie Informelle de rue en Tunisie

En imposant des taxes symboliques sur les marchandises importées informellement par l'économie frontalière, il est possible de formaliser, comptabiliser et fiscaliser l'ensemble de l'économie informelle, de la frontière jusqu'à la rue. Bien que cette mesure de fiscalisation puisse ne pas être très rentable pour l'État d'un point de vue financier, elle représente une régulation légale significative de cette économie. En fixant des sommes modiques, l'impact sur les coûts des produits reste minime, évitant ainsi d'affecter le pouvoir d'achat des clients. Ces derniers appartiennent principalement aux classes moyennes, moyennes inférieures et précaires, pour qui l'accès à des produits abordables est crucial. Cette approche permettrait non seulement de légaliser une partie de l'économie informelle, mais aussi de maintenir l'équilibre économique nécessaire pour soutenir les citoyens les plus vulnérables.

Intégration respectueuse

Il est essentiel de faciliter l'intégration des vendeurs de rue dans l'environnement urbain en attribuant des emplacements fixes et précis à un nombre limité de marchands. Cette approche permettra de préserver les droits des piétons et des commerçants sédentaires. Des dizaines de

marchands pourraient utiliser des structures pliantes réparties sur plusieurs rues, plutôt que de concentrer des centaines de vendeurs dans un seul souk informel. L'octroi de patentes formalisera l'activité et les relations avec l'État tout en maintenant l'ordre, l'accessibilité et l'attractivité des marchés.

Sélection des bénéficiaires

L'accès à l'économie de rue devrait être réservé à ceux qui dépendent principalement de cette activité pour leur subsistance et qui sont capables de la soutenir de manière durable. Cette mesure garantit le respect des lois et assure la stabilité de l'activité.

Contrôle et régulation

Un système de contrôle administratif et civil devrait être mis en place, accompagné de la régularisation des vendeurs ainsi que de l'imposition de taxes et d'amendes raisonnables. Ce cadre réglementaire contribuera à maintenir l'ordre public et à assurer une gestion équitable de l'économie de rue.

Formalisation progressive

Une légalisation graduelle de l'économie informelle est cruciale. Elle implique la mise en place de structures fiscales et administratives adaptées qui permettent une transition douce vers une intégration formelle. Ce processus aidera à encadrer l'activité tout en respectant les besoins des marchands de rue.

Horaires flexibles

Adapter les horaires des activités de rue pour mieux s'intégrer à la dynamique urbaine est crucial. Cette mesure favorisera une coexistence harmonieuse entre les commerçants de rue et les résidents, tout en respectant le rythme de vie urbain.

Migration informelle: Causes et solutions

Aborder les problèmes sociaux comme des questions de recherche avant de formuler des politiques

Il est essentiel que l'État tunisien commence par comprendre pourquoi les jeunes choisissent l'émigration informelle. Plutôt que de se baser sur des idées reçues ou les intérêts des partis politiques, il est impératif de s'appuyer sur des études scientifiques.

Une fois les causes et les processus individuels de l'émigration dévoilés, il convient de transformer ces connaissances en politiques concrètes. La première étape consiste à réconcilier le monde universitaire avec le domaine politique, en s'inspirant de la conception de Max Weber sur cette relation.

Renégocier le droit d'asile économique pour les plus vulnérables

Il est également crucial de renégocier le droit d'asile économique pour ceux qui, dépourvus de tout capital (économique, social, culturel), ne peuvent pas travailler dans leur pays à cause de la division internationale du travail et des changements climatiques actuels, exacerbant les défis liés à la migration.

Renégociation des restrictions de visa avec l'Union européenne

L'Union européenne, par ses différentes formes de coopération et d'intervention économique, politique, culturelle et sécuritaire en Tunisie, doit reconnaître son rôle dans le sous-développement économique du pays. Ce dernier crée un taux élevé de chômage et une précarité du travail qui pousse les Tunisiens à chercher de meilleures opportunités ailleurs. Renforcer la mobilité de la classe ouvrière

tunisienne vers l'Europe occidentale est crucial pour répondre à la pénurie d'opportunités de travail ou à leur précarité en Tunisie.

À travers l'analyse des interactions entre l'économie informelle et les phénomènes migratoires en Tunisie, ce chapitre a exploré la manière dont ces éléments peuvent à la fois soutenir et entraver le développement socio-économique. Les discussions ont mis en exergue l'urgence de repenser les approches politiques, avec une attention particulière portée à la régulation de l'économie informelle et à la gestion des mouvements migratoires. Les propositions formulées visent à créer un environnement plus inclusif et juste, où les dynamiques informelles sont mieux encadrées et où les migrations sont abordées non comme des crises mais comme des aspects intégraux du tissu socio-économique. En fin de compte, l'objectif est de parvenir à une intégration plus cohérente et durable de l'économie informelle et des migrations dans les stratégies de développement national, afin de renforcer la cohésion sociale et de stimuler une croissance économique inclusive.



Imm Ibn Khaldoun (National), 2 ème étage, Bab
El Bhar, Avenue de France, Tunis, Tunisie 1000.
contact@ftdes.net - (+216) 71 32 5129